



La protection des données personnelles : principes, impact et outils

Contexte :

En mai 2018, le nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, communément appelé « RGPD », a fait de la protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens de l'Union européenne.

Ce nouveau droit fondamental, les établissements de l'insertion par l'activité économique se doivent de le maîtriser pour en garantir l'effectivité car :

- Leur activité (qu'elle soit individuelle ou en réseau) implique systématiquement des traitements à grande échelle de données personnelles.
- Les données personnelles traitées dans le cadre de l'accompagnement et de la prise en charge sont très majoritairement des données « sensibles », relatives à des personnes dont le potentiel de vulnérabilité est très fort.
- Les obligations des établissements et les sanctions financières liées à leur non respect sont fortement alourdies par le RGPD.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le professionnel sera en capacité :

- Développer une compétence opérationnelle en matière de protection des données à caractère personnel.
- Construire une démarche d'implication éthique des équipes.
- Construire une démarche de mise en conformité des pratiques du droit à la protection des données personnelles dans l'établissement.

Contenu de la formation :

- Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement
- Les enjeux pour les établissements de l'insertion par l'activité économique du traitement des données personnelles
- Les principes et pratiques de la protection des données personnelles
- Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.



Déroulé pédagogique :

JOUR 1 :

Objectif : Donner aux participants les connaissances fondamentales et légales relatives à la notion de données personnelles et de traitement de ces dernières

- ✓ Le cadre légal de la RGPD
- ✓ Définition de la « donnée personnelle »
- ✓ Le « traitement » et les droits des personnes concernées
- ✓ L'identification du responsable et des sous-traitants du traitement

Objectif : Permettre aux participants d'apprécier l'impact du traitement des données personnelles sur les activités de leurs structures

- ✓ Les contrôles et sanctions liés à la protection des données à caractère personnelle (DCP)
- ✓ Les opportunités liées à la protection des DCP

Objectif : Donner aux participants les connaissances liées aux pratiques de protection des données personnelles et aux principes qui les encadrent

- ✓ Les « 5 principes » du RGPD
- ✓ Les pratiques quant à l'utilisation des données

Jour 2 :

Objectif : Permettre aux participants de savoir planifier et mettre en œuvre les axes de mise en conformité au RGPD

- ✓ Pilotage et mise en œuvre : le délégué à la protection des données
- ✓ Établissement de la cartographie des traitements et construction du registre des traitements
- ✓ Études d'impact sur la vie privée (EIVP) et plan d'actions
- ✓ Exercice de mise en œuvre sur le traitement « accueil de l'utilisateur »
- ✓ Inclusion de la démarche de protection des DCP dans la politique de l'établissement
 - *Inclusion de la protection des DCP et du consentement dans les outils de communication*
 - *La politique RH*
 - *Les contrats de sous-traitance*

📍 119/121 rue Damrémont - Paris 75018

☎ Tel : 01 48 07 60 31

✉ Mail : contact@ofesa.org

📄 N° SIRET : 799 177 100 00010

📄 N° Déclaration d'activité de formation : 11 75 5141875



Méthodes pédagogiques :

Pascal LEFEBVRE s'engage à accompagner les participants tout au long du dispositif de formation.

Les participants profiteront d'une alternance entre apports de concepts, trames méthodologiques et travail de réflexion, pour mieux comprendre la portée des dispositions relatives au droit à la protection des données personnelles et son impact sur les pratiques professionnelles.

L'écrit est essentiel dans la démarche pédagogique proposée, dans laquelle les participants individuellement et collectivement doivent s'engager et devenir acteurs : les journées de formation donnent lieu à un dossier pédagogique, reprenant les concepts, les méthodologies et les outils étudiés, transmis à chaque participant.

La formation est centrée sur les apports méthodologiques et des exercices en sous-groupes.

Modalités d'évaluation de la formation :

Une démarche d'évaluation et de bilan doit permettre à tous les participants de s'exprimer tout au long du dispositif pour garantir un ajustement permanent et rigoureux.

Les participants :

- Évaluation en fin de journée de formation
- Les acquis de la formation feront l'objet d'un contrôle continu par le formateur

Intervenant : Pascal Lefebvre

Public : Toutes personnes concernées par le traitement des données (dirigeants, responsables, juriste, RH, etc).

Durée : 2 jours

Tarif : 200 €/ jour/ personne soit 400 € par stagiaire (non assujettie à la TVA)

Dates et Lieu : A définir

- 📍 119/121 rue Damrémont - Paris 75018
- 📞 Tel : 01 48 07 60 31
- ✉ Mail : contact@ofesa.org
- 📄 N° SIRET : 799 177 100 00010
- 📄 N° Déclaration d'activité de formation : 11 75 5141875